

## ► Venez profiter d'une journée bien-être en découvrant la méthode Trager®

Cette journée est l'occasion de s'offrir un temps pour soi, de goûter un lâcher-prise profond, d'apaiser ses tensions et rejoindre un bien-être corps-esprit en toute convivialité.

> Salle des fêtes de Villedoux, Rue du Fiton  
Samedi 17 avril 2021 (Sous réserve des annonces gouvernementales) de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30  
Tarif 25 € la journée . Infos et inscription Christel MARIE :  
06 79 07 88 34 ou christel8marie@gmail

## NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

### ► Des nouvelles du Foyer Rural



Reprise de l'activité depuis le 5 mars 2021  
Dans la cour de la Salle des Fêtes  
Tous les vendredis de 15 h à 17 h 30  
(couvre feu oblige)  
« 17 h à 20 h dès que ce sera possible »

Pour la pétanque, nous attendons les premières belles journées du mois d'Avril  
1 vendredi sur deux  
Horaire défini en fonction de l'actu. COVID



Activité « Marche Loisir Détente »  
Les mardi et samedi départ à 9 h  
Rendez-vous parking du Fiton

Toutes nos activités se déroulent dans le strict respect des règles sanitaires et des gestes barrières en vigueur, et des protocoles sanitaires de chaque discipline

### Numéros utiles

SOS médecins : 36 24 (0,15€/min).  
SPA de Lagord, rue de la Guignarderie : 05 46 34 32 03 (Animaux errants sur la commune).  
Pharmacie de garde : 32 37 (0,35€/min).  
Nous vous rappelons qu'en cas d'urgences, de jour comme de nuit, il vous est recommandé de contacter directement la gendarmerie, en composant le 17.

Directeur de publication : M. François Vendittozzi  
Création et mise en page : Altitude & Co - Crédit photos :  
Mairie de Villedoux - DR - Impression : Raynaud Imprimeurs



## ► FELAVI, la chasse aux oeufs

**VILLEDoux**  
Plaine des

**Chasse aux oeufs**

**Dimanche 4 avril 2021** de 10h à 12h

Animation gratuite offerte par les associations de Villedoux

après 12h : Boissons, Frites et Crêpes à emporter

Sur place : boissons, frites et crêpes à emporter

En cas de mauvais temps, l'animation sera reportée au 11 avril  
[www.felavi.com](http://www.felavi.com) / [comite.felavi@gmail.com](mailto:comite.felavi@gmail.com)

**Vive le Printemps**

Le-Nique Champêtre  
DIMANCHE 4 AVRIL Plaine de Jeux  
OUVERT À TOUS  
Boissons, Frites et Crêpes à emporter  
partager un moment convivial dans le respect des gestes barrières

### Etat civil

#### NAISSANCES

Louisa GOULEVANT.....née le 11 février  
Taho JAFFRÈS.....né le 26 février  
Théo SOULISSE.....né le 8 mars

Félicitations aux heureux parents !

Retrouvez le bulletin infos et d'autres informations sur la commune sur le site internet : [www.villedoux.fr](http://www.villedoux.fr)



Sirone Photographie



# Villedoux infos

Avril 2021

### ► Prendre rendez-vous avec

- **Le Maire :** François VENDITTOZZI
- **Les adjoints :** David WANTZ : Finances et économie communale  
Corinne SINGER : Affaires générales et ressources humaines  
Daniel BOURSIER : Environnement, aménagement et travaux  
Marie-Christine QUEVA : Cohésion sociale et solidarités  
Jean-Philippe TOLEDANO : Jeunesse, culture et vie associative
- **Auprès du secrétariat :** Par téléphone : 05 46 68 50 88  
Par email : [accueil@villedoux.fr](mailto:accueil@villedoux.fr)
- **Accueil physique :** Lundi et mercredi : 8h30-12h30  
Vendredi : 13h30-16h30
- **Accueil téléphonique :** Du lundi au vendredi : 8h30-12h30  
Mardi, jeudi et vendredi : 13h30-16h30
- **Autres emails :** [servicegeneral@villedoux.fr](mailto:servicegeneral@villedoux.fr)  
[urbanisme@villedoux.fr](mailto:urbanisme@villedoux.fr)  
[aspv@villedoux.fr](mailto:aspv@villedoux.fr)

### Bloc-notes

- Pensez à faire vos réservations cantine, garderie, accueil du mercredi pour le retour des vacances de printemps avant le vendredi 23 avril, 14h, sur le Portail Famille.

### Chères Villedousaises, Chers Villedousais,

Nombre d'entre vous se sont interrogés en découvrant la présence d'engins de chantiers sur les terrains à l'Est de notre commune. Le questionnement a pris plus d'ampleur encore à la vue de nombreux repères et drapeaux déposés au sol sur la partie de terre qui avait été raclée par les engins. Il s'agissait des équipes archéologiques chargées de procéder aux fouilles et aux prélèvements d'échantillons dans cette partie du village avant d'envisager tout projet d'aménagement et d'équipement. Ces équipes d'archéologues mobilisées par le Département de la Charente-Maritime, interviennent dans le cadre des obligations préalables à tout permis d'aménager d'une surface inférieure à 3 hectares, afin de procéder sous le contrôle de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), à une recherche archéologique préventive dans des zones qui pourraient présenter un potentiel archéologique. C'est le rapport de diagnostic établi après étude et analyse des relevés et prélèvements opérés sur le terrain qui déterminera les éventuelles suites données aux découvertes faites par les archéologues. Si le rapport n'est pas encore établi, il est attendu début avril... Nous avons, Daniel Boursier et moi-même, essayé de glaner quelques indiscretions vous l'imaginez bien. Un peu comme des limiers de Scotland-Yard, de façon très confidentielle, nous avons investigué, questionné et recoupé...

Et là surprise !! Les découvertes sont surprenantes. Les archéologues semblent avoir détecté des morceaux de métaux rares et des outils mécaniques, propres à un véhicule volant, vestiges d'une société avancée et datant de plusieurs millénaires. Ils ont également découvert des reliefs bien conservés de nutriments déshydratés et fossilisés, dont aucune existence ne semble avoir été signalée à ce jour sur terre. Le tableau est complété par des graines de plantes et substances multicolores surprenantes tirant sur le rouge, dont les chercheurs ignoraient même jusqu'à la provenance, et qui auraient recommencé à se développer à la lumière et à l'humidité... Certains membres de l'équipe qui souhaitent conserver l'anonymat pour leur sécurité, nous ont révélé en toute discrétion, avoir mis au jour une sépulture de plusieurs petits créatures vertes, momifiées et présentant toutes les caractéristiques d'une intelligence aboutie et développée. Nos interrogations s'en trouvent clairement renforcées puisque la notion même d'archéologie serait bousculée par la nature extraterrestre des découvertes. En effet les scientifiques interpellés considèrent que le site serait plus prometteur que Roswell aux Etats Unis... Aurions-nous été visités ? Seraient-ils parmi nous ? Gageons que le rapport définitif du diagnostic de la DRAC viendra apporter des réponses à ce mystère qui s'épaissit, lors de sa publication le premier avril prochain.

**Le Maire,**  
François VENDITTOZZI

## INFOS GÉNÉRALES

### ▶ Le Villedoux Infos se refait une beauté.

Une nouvelle version de votre gazette municipale se prépare. Vous la recevrez prochainement dans vos boîtes aux lettres.



### ▶ Travaux à la plaine de jeux

Les travaux de réaménagement de l'espace clos « jeux des enfants » vont démarrer le 26 avril pour environ quatre semaines.



À cet effet, nous serons contraints de condamner l'accès pendant la durée des travaux. Il sera créé :

▶ Une dalle béton recouverte d'un revêtement caoutchouc (EPDM) sur laquelle sera posée le nouveau toboggan (uti-

lisation de 3 à 12 ans) et les 2 petits jeux à ressorts qui seront déplacés,

▶ Une dalle avec le même revêtement pour le jeu double à son emplacement actuel.

Vous le constaterez, cette nouvelle création améliorera considérablement la sécurité des enfants.

### ▶ À vos binettes !

En cette saison, les herbes indésirables envahissent les pieds de murs et les trottoirs.

Durant cette période de couvre-feu, nous devons tous rester chez nous dès 19h et les soirées paraissent parfois longues. Alors pourquoi ne pas se rendre utile tout en prenant un bon bol d'air à proximité de son domicile en nettoyant votre pas de porte et le long de votre clôture ou murette de votre habitation. Cela évitera la prolifération de mauvaises herbes. Pour désherber, certains outils peuvent être utilisés tels que, le désherbeur thermique à vapeur ou à infra-rouge, le brûleur gaz mais une simple binette suffit. L'utilisation de désherbant naturel (acide pélargonique) est possible. Pour effectuer cette action, aucune autorisation n'est nécessaire.

Attention, l'eau de javel, le sel ou encore le vinaigre, parfois conseillées pour désherber les trottoirs, sont à proscrire. Leurs usages sont en effet nuisibles pour les eaux de surface et souterraines.



### ▶ Devenez acteur de la sécurité de votre quartier

Nous recherchons des bénévoles résidents sur la commune dans le cadre de la mise en place d'une convention « participation citoyenne ».



PARTICIPATION  
citoyenne

Leur rôle sera de contribuer à la sécurité collective en signalant aux élus ou à la Gendarmerie tout événement suspect ou de nature à générer des troubles envers les biens ou les personnes.

Une liste d'inscription est ouverte à la mairie auprès de l'A.S.V.P.

Pour plus de renseignement :  
[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)  
"participation citoyenne"

### ▶ Elections départementales et régionales

Comme annoncé dans le dernier Villedoux Infos, les élections auront lieu les 13 et 20 juin prochains.



Les demandes d'inscription sur les listes électorales de Villedoux doivent être déposées au plus tard le vendredi 7 mai 2021 en mairie, ou sur internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Les pièces nécessaires à l'inscription sont :

- le formulaire cerfa n°12669\*02
- un titre d'identité et de nationalité en cours de validité
- un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Pour rappel, les jeunes de 18 ans qui ont été recensés à 16 ans sur la commune, sont inscrits d'office sur les listes électorales, aucune démarche en mairie n'est nécessaire.

### ▶ Les dates d'examens approchent !

Nous vous conseillons de contrôler dès à présent la validité de votre carte nationale d'identité.



S'il est nécessaire de la renouveler et compte tenu des délais de délivrance de ce titre, nous vous invitons à prendre sans tarder, contact avec les mairies de Marans ou de

La Rochelle, seules habilitées à instruire ces demandes pour notre secteur. Si vous êtes mineur, vous devez être obligatoirement accompagné d'un responsable légal.

Il vous est possible de faire la pré-demande en ligne sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr).

### ▶ Le Service National Universel (SNU)



Le SNU, initié en 2019 dans certains départements expérimentateurs, se déploie à présent sur l'ensemble du territoire français afin de favoriser et renforcer la cohésion nationale et territoriale et promouvoir l'engagement chez les jeunes.

Il s'adresse aux jeunes âgés de 15-16 ans, après la classe de 3<sup>ème</sup> et est complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre s'articule autour de la création d'un parcours éducatif, citoyen et d'autonomie pour les jeunes volontaires.

Le SNU repose sur un parcours en deux phases pour les jeunes volontaires :

- ▶ Un séjour de cohésion d'une durée de deux semaines,
- ▶ Une mission d'intérêt général de 12 jours qui pourra être réalisée auprès de structures publiques et associatives, dans les domaines de l'environnement, la solidarité, la sécurité, la défense, etc.

Pour toute information complémentaire ou inscription : [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)

### ▶ Enquête Publique : projet d'un parc éolien sur la commune d'Andilly



Une enquête préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement est organisée du lundi 29 mars au jeudi 29 avril 2021 inclus.

Le dossier est consultable en mairie d'Andilly ou à la Préfecture de Charente-Maritime. Les observations sont à adresser par email à [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Le registre d'enquête est disponible :

- Sur le site <https://www.registre-numerique.fr/parc-eolien-andilly-les-marais>
- Par email à [parc-eolien-andilly-les-marais@mail.registre-numerique.fr](mailto:parc-eolien-andilly-les-marais@mail.registre-numerique.fr)
- En version papier à la mairie d'Andilly

Dates des permanences à la mairie d'Andilly de M. Jean-Pierre BORDRON, commissaire enquêteur :

- Samedi 10 avril de 10h à 12h
- Mercredi 14 avril de 14h30 à 17h30
- Lundi 19 avril de 9h à 12h
- Vendredi 23 avril 14h30 à 17h30
- Jeudi 29 avril de 14h30 à 17h30

## ENFANCE & JEUNESSE

### ▶ Qui dit retour du soleil, dit retour des vacances !



Pour les deux semaines de printemps les animateurs proposent une multitude d'animations pour les enfants.

Le programme est en ligne sur le site internet de la mairie mais également sur la page Facebook de l'accueil de loisirs.

N'hésitez pas à contacter les Mariés pour connaître les disponibilités restantes à l'accueil de loisirs au 06 76 90 27 28 ou par mail [accueil-loisirs@villedoux.fr](mailto:accueil-loisirs@villedoux.fr)

### ▶ Menu « Chocolat » à la cantine !



Le jeudi 8 avril, les enfants apprécieront un repas tout chocolat à la cantine de l'école des Portes du Marais.

## VIE ÉCONOMIQUE

### ▶ Nouvelles entreprises sur Villedoux !

#### ▶ Nouveau centre de soins

Après avoir travaillé dans différents centres de soins esthétiques, Virginie, habitante de Villedoux, s'installe dans un local à son domicile au 5 rue des Lauriers roses. Elle vous propose des soins visage et corps, relaxants et amincissants (lipocavitation, radiofréquence, couverture chauffante, pressothérapie) des épilations ainsi que du coaching avec la plate forme vibrante Power Plate qui permet un développement musculaire rapide et une perte de masse graisseuse.

Offre d'ouverture jusqu'au 30 avril : -20% sur toutes les prestations.  
Beauty corps, 5 rue des Lauriers roses à Villedoux, Sur RDV au 06 16 22 59 53 / [www.beautycorps.fr](http://www.beautycorps.fr)

#### ▶ Nouvelle conseillère en immobilier

Valérie LEBLANC vous propose de concrétiser votre projet immobilier par le biais du réseau IAD France.

Contact : 06 03 52 26 92 ou [valerie.leblanc@iadfrance.fr](mailto:valerie.leblanc@iadfrance.fr)